

Document approuvé

PLAN LOCAL D'URBANISME

4.3 Document graphique

Ensemble de la commune au 1/5000 ème

Pièce n°4.3

Arrêté par délibération du Conseil Municipal : 20/05/2025

Approuvé par délibération du Conseil Municipal : 30/01/2026

REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR



INITIATIVE Aménagement et Développement
Adresse : 4, Passage Jules-Delisle - 70200 Vesoul Agence de Besançon
Tél : 03.84.75.46.47 - Fax : 03.84.75.31.69 Tél : 03.81.83.53.29 -
initia@orange.fr initia@orange.fr

Légende :

ZONES URBAINES

- UA : Zone urbaine centre ancien
- UB : Zone urbaine extension du village
- UBs : Secteur de la zone UB où les sous-sols sont interdits
- UBf : Secteur de la zone UB où la construction est limitée pour des raisons de risques liés au boisements
- UEs : Zone urbaine à vocation d'activités économiques où les sous-sols sont interdits

ZONES A URBAINISER

- AU : Zone à urbaniser à vocation principale d'habitat, soumis à OAP sectorielle
- 1AU1 et 1AU2 : Secteurs de la zone AU

ZONE AGRICOLE

- A : Zone agricole, équipée ou non, à protéger en raison du potentiel agronomique, biologique, ou économique des terres agricoles
- Ac : Secteur de la zone en lien avec le périmètre de protection de captage d'eau potable
- Ap : Secteur de la zone A de protection du paysage

ZONE NATURELLE

- N : Zone naturelle, équipée ou non, à protéger en raison soit de la qualité et de l'intérêt des sites, des milieux naturels, des paysages soit de l'existence d'une exploitation forestière, soit de leur caractère d'espaces naturel
- NL : Secteur de la N lié aux équipements collectifs et sportifs

Préscriptions réglementaires

- Bâtiment pouvant changer de destination vers de l'habitat

Secteurs concernés par des risques au titre des articles R.151-31 ou R.151-34 :

Risque mouvements de terrainSource : Atlas départemental des secteurs à risques de mouvements de terrain du Doubs

Indices karstiques

- Source
- Grotte
- Perte
- Doline
- Zone à forte densité d'indices / aléa fort

Risque éboulement

- Aléa Fort
- Aléa Moyen
- Falaise

Glissement de terrain

- Secteurs à risque de glissement de terrain / aléa très fort
- Secteurs à risque de glissement de terrain / aléa fort
- Secteurs à risque de glissement de terrain / aléa moyen

Risque inondation et ruissellementSource : Commune

- Ruissellements
- Zones inondables

Elements paysagers et écologiques repérés au titre des articles :

L.151.19

- Mur en pierres sèches
- Element ponctuel du bâti ou du paysage

L.151.23

- Hales ou alignements d'arbres
- Ripisylve
- Station de Gagée jaune
- Espace naturel préservé (bosquet, verger, ilot vert)
- Zones humides sources : DREAL, CBNFC, CEN, EPTB, IAD
- Milieux humides source : DREAL, EPTB
- Mares
- Bande de 300 mètres inconstructible à compter de la rive
- Bande réduite du fait de la présence de constructions à moins de 300 mètres

Autres éléments à titre d'information

- Bâtiments agricoles
- Périmètre de protection des bâtiments agricoles
- Liaison douce - Cheminement de randonnée à préserver
- Ligne électrique haute tension
- Emplacement réservé

Numéro	Destination	Bénéficiaire	Surface (en m²)
1	Création de voirie piétonne	La commune de Montecheroux	510
2	Création de stationnement	La commune de Montecheroux	1088

